Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 3 juin 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est absente.

2019-06-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de mai 2019

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de mai 2019;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland:

D'adopter le rapport des permis émis du mois de mai 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-004 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-005.001 Résolution concernant le projet de Transport Collectif - Mandat

CONSIDÉRANT que la création du comité rural en santé et qualité de vie émane d'un besoin du milieu visant à travailler en intermunicipal certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du comité rural en santé et qualité de vie est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que le comité rural en santé et qualité de vie propose la réalisation d'un plan d'aménagement de transport actif intégré, bonifiant le réseau de pistes cyclables en reliant les parcs, milieux naturels, lieux touristiques actuels et projetés afin de créer un projet respectant les critères du programme Municipalités en action de même que les critères supplémentaires émis par ledit comité;

CONSIDÉRANT que la somme de 20 000$ est actuellement disponible, soit 10 000$ des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) et 10 000$ de Nature-Action pour la réalisation d'une partie du mandat;

CONSIDÉRANT que la balance des sommes nécessaires à la réalisation complète de ce mandat sera obtenue par des programmes de financement;

CONSIDÉRANT qu'aucune dépense n'est à envisager pour la réalisation de ce mandat pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Yvan Bessette:

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois accepte la réalisation du plan d'aménagement de transport actif par Nature-Action, le tout sans frais.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-005.002 **Résolution concernant le projet de Transport Collectif – Consentement et l'analyse des besoins**

CONSIDÉRANT que la création du comité rural en santé et qualité de vie émane d'un besoin du milieu visant à travailler en intermunicipal certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du comité rural en santé et qualité de vie est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que le transport collectif en milieu périurbain devient un enjeu pour la pérennité de l'occupation dynamique des territoires;

CONSIDÉRANT que l'accès à un moyen de transport est une mesure qui favorise la santé des citoyens par exemple en diminuant l'isolement et en donnant accès aux services de santé;

CONSIDÉRANT qu'aucun financement n'est lié à l'existence du comité rural en santé et qualité de vie, la recherche de financement par des programmes d'aide financière sera effectuée par projet;

CONSIDÉRANT que le comité rural en santé et qualité de vie propose de procéder à l'analyse des besoins et la réalisation éventuelle d'un plan d'affaires ou de toute autre solution visant l'instauration de moyens de transport collectif pour le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois;

CONSIDÉRANT qu'il serait souhaitable que la MRC du Haut-Richelieu ou Le Conseil Économique du Haut-Richelieu soit fiduciaire et administrateur des fonds pour le projet de plan d'aménagement du transport collectif;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Yvan Bessette:

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Que le comité rural en santé et qualité de vie demande à la MRC du Haut-Richelieu et au Conseil Économique du Haut-Richelieu de gérer toutes les sommes ou subventions qui pourraient être obtenues pour la réalisation d'études et analyses relatives à la desserte en transport collectif du territoire.

Que toute dépense à être envisagée soit préalablement soumise à ce conseil municipal pour approbation préalable.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-006 **Nomination du nouvel inspecteur adjoint**

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal qui était en poste à la Municipalité a donné sa démission;

CONSIDÉRANT que la firme Gestim Inc. a embauché un nouvel inspecteur municipal afin de traiter les dossiers d'inspection de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par M. Guy Chamberland:

De nommer M. Nicolas Deslauriers, de la firme Gestim Inc, à titre d'inspecteur municipal pour la Municipalité de Sabrevois.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-007 Mandat d'inspection de surveillance de chantier pour le projet « réfection des trottoirs de la route 133 »

CONSIDÉRANT que la Municipalité est toujours en attente des autorisations de la MTQ pour le début des travaux de la réfection des trottoirs de la route 133;

CONSIDÉRANT que dès le début des travaux, la Municipalité devra accorder le mandat d'inspection de surveillance de chantier à une firme qualifiée;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

Que le Conseil accorde le mandat d'inspection de surveillance de chantier, pour la réfection des trottoirs de la route 133, à la firme Cima+.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-008 Dossier – Ponceau du golf

CONSIDÉRANT que la Municipalité avait préalablement donné l'autorisation au propriétaire du golf, afin d'installer un ponceau transversal à la 11e avenue;

CONSIDÉRANT que des plaintes d'écoulement ont été formulées de la part du propriétaire voisin du golf et que la Municipalité est revenue sur sa position afin de retirer l'ouvrage;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du golf demande un remboursement des travaux, soit un montant de 3 178.38$ (sans taxes) étant donné la position de la Municipalité;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland:

De créditer le montant total des travaux (3 178.38$) sur le compte de taxes du matricule # 2411-91-8367.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-009 **Dossier de subvention du Ministère de la Faune et des Parcs – Pêche récréative**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une subvention pour la pêche récréative au quai Ryan;

CONSIDÉRANT les nombreux projets en cours à la Municipalité qui nécessitent des engagements financiers importants;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite au Ministère de la Faune et des Parcs afin de reporter les travaux pour l'exercice financier de l'an prochain et que cette dernière a été rejeté;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'autoriser le début des travaux, le plus tôt possible, pour que le tout soit accessible et fonctionnel pour la saison estivale 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-010 **Amélioration de la signalisation à l'école (sens unique)**

CONSIDÉRANT la sécurité des enfants de l'école Ste-Anne quant à l'arrivée et la sortie de ces derniers, par la rue Lefort;

CONSIDÉRANT la demande du conseil ainsi que des parents afin d'améliorer la signalisation de la rue Lefort;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel:

De peinturer « SENS UNIQUE » parterre sur la rue Lefort (coin rang Bord-de-l'Eau) et de commander de la signalisation supplémentaire, afin de sécuriser les lieux.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-011 **Plan de sécurité civile**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une subvention de 4 500$ du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres;

CONSIDÉRANT que cette subvention doit servir à soutenir des actions de préparation aux sinistres, dont les mesures afin de respecter le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Mikaëlle Rolland:

De mandater la firme de consultant « Sécurité civile Landry » pour élaborer un plan de mobilisation et personnes désignées par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-012 Demande de contribution au CAS – mobilier patrimonial

Demande refusée par le Conseil

2019-06-013 Recherche de firme pour inspection et colmatage du réseau sanitaire

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Environnement est à légiférer les installations septiques des personnes ne possédant pas les infrastructures d'égouts;

CONSIDÉRANT que les Municipalités sont responsables de leurs installations sanitaires pour qu'il n'y ait aucun rejet et/ou fuite dans l'environnement;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

D'effectuer une recherche de firmes inspectant et colmatant les réseaux sanitaires municipales et de demander des soumissions des travaux à exécuter.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-014 Dépenses du mois de mai 2019 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de mai 2019 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de mai 2019 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-015 Correspondance

Lecture d'une invitation du CAS à l'inauguration du vitrail, mercredi le 5 juin prochain à 19h au Centre d'Arts de Sabrevois.

2019-06-016 Varia :

2019-06-016.001 Demande d'aide financière pour le projet touristique « Station Nautique du Richelieu/Escale Sainte-Anne-de-Sabrevois » - Fonds pour les expériences canadiennes (FEC)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire promouvoir le tourisme aux abords de la rivière Richelieu;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède, sur son territoire, différents attraits et potentiels touristiques, mais doit développer des infrastructures pour sa mise-en-valeur ;

CONSIDÉRANT qu'il existe un programme d'aide financière soit le Fonds pour les expériences canadiennes (FEC);

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès du Fonds pour les expériences canadiennes (FEC).

Que la municipalité s'engage au respect des modalités du programme.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

2019-06-017 Période de questions

2019-06-018 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 20:00.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général